

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE 00/000000	
XXXX	
CODE UNITÉ	PROCÈS-VERBAL N° / 19
05341	P.V. N° 2051/90

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	01

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Etude du phénomène O.V.N.I.

90307500

RÉFÉRENCE : BE n° 18000 DEF/GEND/EMP.OPS du 6 avril 1979 de la DGGN - Clt : 55.03

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

P B, Adjudant/chef à la Compagnie de , en résidence à

Officier de Police Judiciaire.

VU L'(ES) ARTICLE(S)

16 à 19 et 75 à 78 du C.P.P.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

~~XXXXXXXXXX~~

~~DEUXIÈME~~

- Le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix les gendarmes C B et T E de la brigade territoriale de , constatent à 19 heures 00, le passage dans le ciel, d'un phénomène. Leur attention est portée par un point lumineux blanc accompagné de plusieurs points rouges, plus petits. Le tout se déplaçant d'Ouest en Est. Les auditions des gendarmes font l'objet des pièces N° 2 et 3/2051.

- Le même jour, le planton de labrigade de reçoit plusieurs appels téléphoniques lui signalant les mêmes faits. Monsieur A P, demeurant et Monsieur F J, demeurant sont entendus en tant que témoins. (pièce N° 4 et 5/2051)

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	1	D.G.G.N. (V.H.)	DATE DE CLOTURE LE 24 novembre 1990	VII ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>	1	Centre National d'Etudes Spaciales (sous couvert D.G.G.N)		
	<input type="checkbox"/>	1	AUX ARCHIVES		
	<input type="checkbox"/>				

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 XXXXXX
 UNITE
 XXX
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
 P.V. N° 2054 / 1990

PROCEDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
 PROCES-VERBAL D'AUDITION
 DE TEMOIN

90307360
 N° FEUILLET
 2 119

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix heures, au bureau de notre unité;
 nous soussigné(s) P, B, Adjudant-Chef à la Compagnie de, en résidence à, O.P.J.
 vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)

C, B
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DEPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
 M.

FILIATION DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE
 marié 2 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant, sous-Officier de Gendar-

merie, qui nous déclare : - - - - -

""Je suis Gendarme à la Brigade Territoriale de . - - - - -

""Le lundi 5 Novembre 1990 à 19 heures, je remontais dans mon logement situé

derrière les bureaux de la Brigade en compagnie du Gendarme T, E

Arrivé au niveau des garages du personnel, je me suis arrêté pour dire bon-

soir à l'épouse de l'Adjudant P de notre unité. Quelques secondes

après, le Gendarme T qui avait poursuivi sa route m'a appelé en me

disant : regarde dans le ciel". J'ai aussitôt levé la tête et là j'ai vu plu-

sieurs points rouges lumineux qui clignotaient et qui escortaient une grosse

boule blanche également lumineuse. Cette dernière ne clignotait pas. Ce phéno-

mène était très étendu en longueur et se déplaçait d'Ouest en Est avec une

trajectoire bien rectiligne. Il était très visible à l'œil nu du fait qu'il

se trouvait bas. Je pense même qu'il devait se trouver à moins de 1000,00 mè-

tres d'altitude. Pour évaluer un peu sa longueur, les points rouges cligno-

tants se trouvant à l'avant étaient situés face à la route qui descend à la

Brigade et les derniers se trouvaient face au cypres qui est implanté au bout

des garages. Ce qui fait un angle assez important. Devant la boule blanche

il y avait sur la gauche 3 points rouges lumineux et sur la droite 2. Sur

l'arrière, une multitudes de points rouges clignotants, une vingtaine environ

qui laissaient derrière eux des traînées blanches style fumée de réacteur

d'avion. Ce phénomène se déplaçait sans bruit et sans odeur à la vitesse d'un

petit avion de tourisme. J'ai eu le temps de l'observer et de le décrire pen-

dant 20 à 30 secondes environ, car une fois qu'il était passé au dessus de

notre tête, j'ai pu le suivre au loin. Je ne voyais plus que la boule blanche

car celle-ci était 5 à 6 fois plus grosse que les points lumineux. - - - - -

""Ce qui m'a paru surprenant, c'est que l'ensemble n'était pas symétrique. Il

n'y avait aucun ordre dans le dispositif, mais la trajectoire était toujours

bien rectiligne et les points rouges clignotants toujours plaçaient au même

endroit autour de la boule blanche. Ils clignotaient en même temps. - - - - -

""En rentrant chez moi, j'ai d'ailleurs aussitôt établi un croquis de ce phé-

nomène qui était assez spectaculaire à voir. - - - - -

""Je maintiens que l'ensemble se déplaçait lentement et à basse altitude. - -

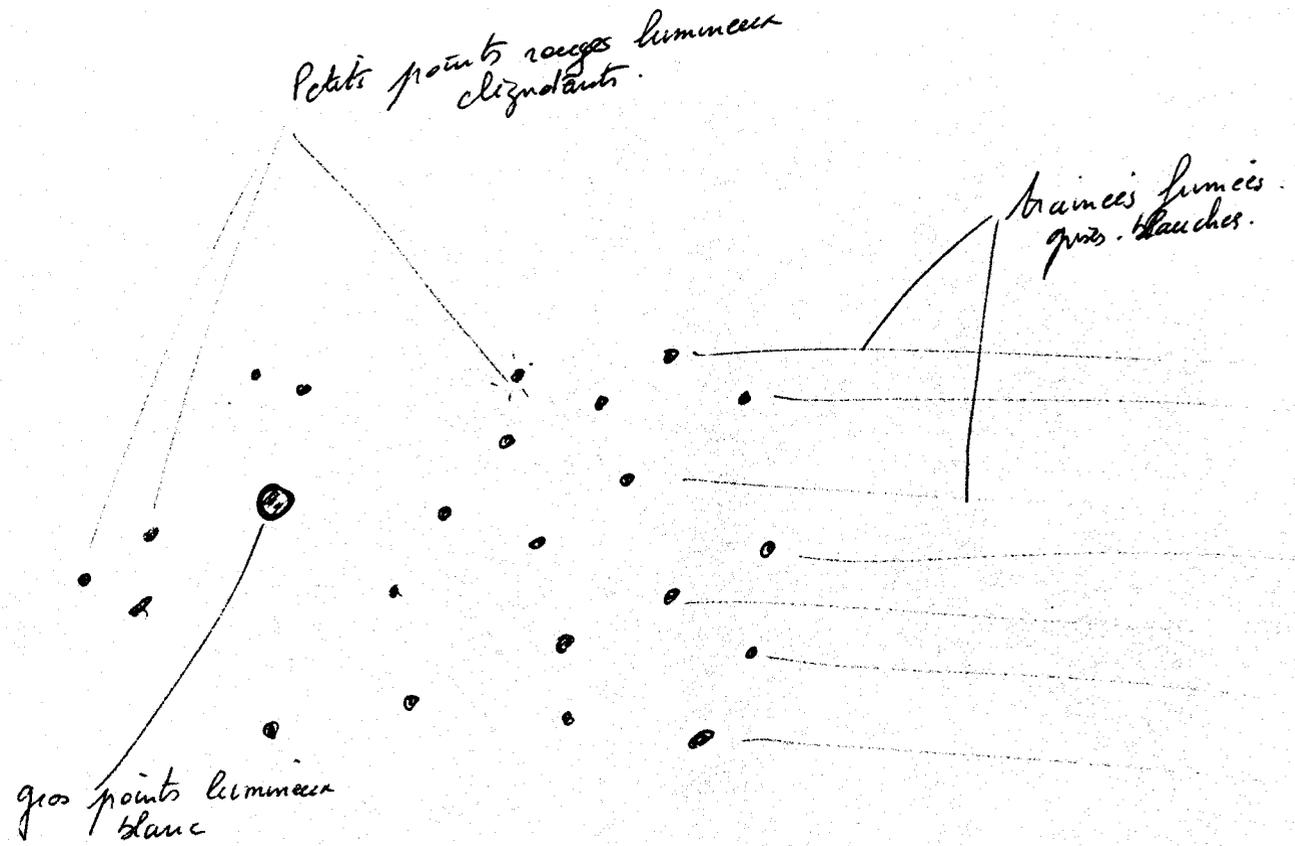
""Le 6 Novembre 1990 à 10 heures 30. Lecture faite par moi des renseignements

d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y

changer à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

""LA PERSONNE ENTENDUE: L'O.P.J.

5/11/90 à 19h00



Vitesse lente - basse altitude - sans bruit.

90307360

C B

PROCÉDURE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

90307360/2
N° PIÈCE 2
N° FEUILLET 1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour Six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à quinze heures cinq, nous
trouvant au bureau de notre brigade.
nous soussigné(s) P B, Adjudant/Chef à la Compagnie de, en résidence
à, Officier de Police Judiciaire.
vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

T E
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Masculin,
FILIAISON DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE

Marié, 3 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

Demeurant sous-officier de
GENDARMERIE, qui nous déclare :- - - - -

"" Je suis gendarme à la brigade de gendarmerie de
"" Hier, lundi 5 novembre 1990 vers 19 heures 00 à l'issue de mon
travail, j'ai rejoint mon domicile en compagnie du gendarme C
B de la brigade de. Au cours de notre trajet, le gen-
darme C s'est arrêté pour discuter avec l'épouse de l'adjudant
P. Quant à moi, j'ai continué mon chemin. A un moment donné,
j'ai remarqué une multitude de points lumineux dans le ciel. J'en ai
aussitôt fait part à mon camarade. Il y avait plusieurs petites lu-
mières rouges qui clignotaient ainsi qu'une lumière blanche plus im-
portante, qui elle ne clignotait pas. Le tout était très étendu et
avançait d'ouest en est. Les points rouges laissaient derrière
eux des traînées blanches. La hauteur à laquelle pouvait se trouver
ce phénomène se trouvait entre 500 et 1000 mètres. Le tout n'avançait
pas très vite et ne faisait pas de bruit. J'ignore de quoi il pouvait
s'agir. - - - - -

"" Je n'ai rien d'autre à ajouter sur cette affaire. - - - - -

"" A, le 6 novembre 1990 à 16 heures 00. - - - - -

"" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus et des rensei-
gnements d'état civil, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajou-
ter ou à y retrancher. - - - - -

La Personne Entendue

L'O.P.J.

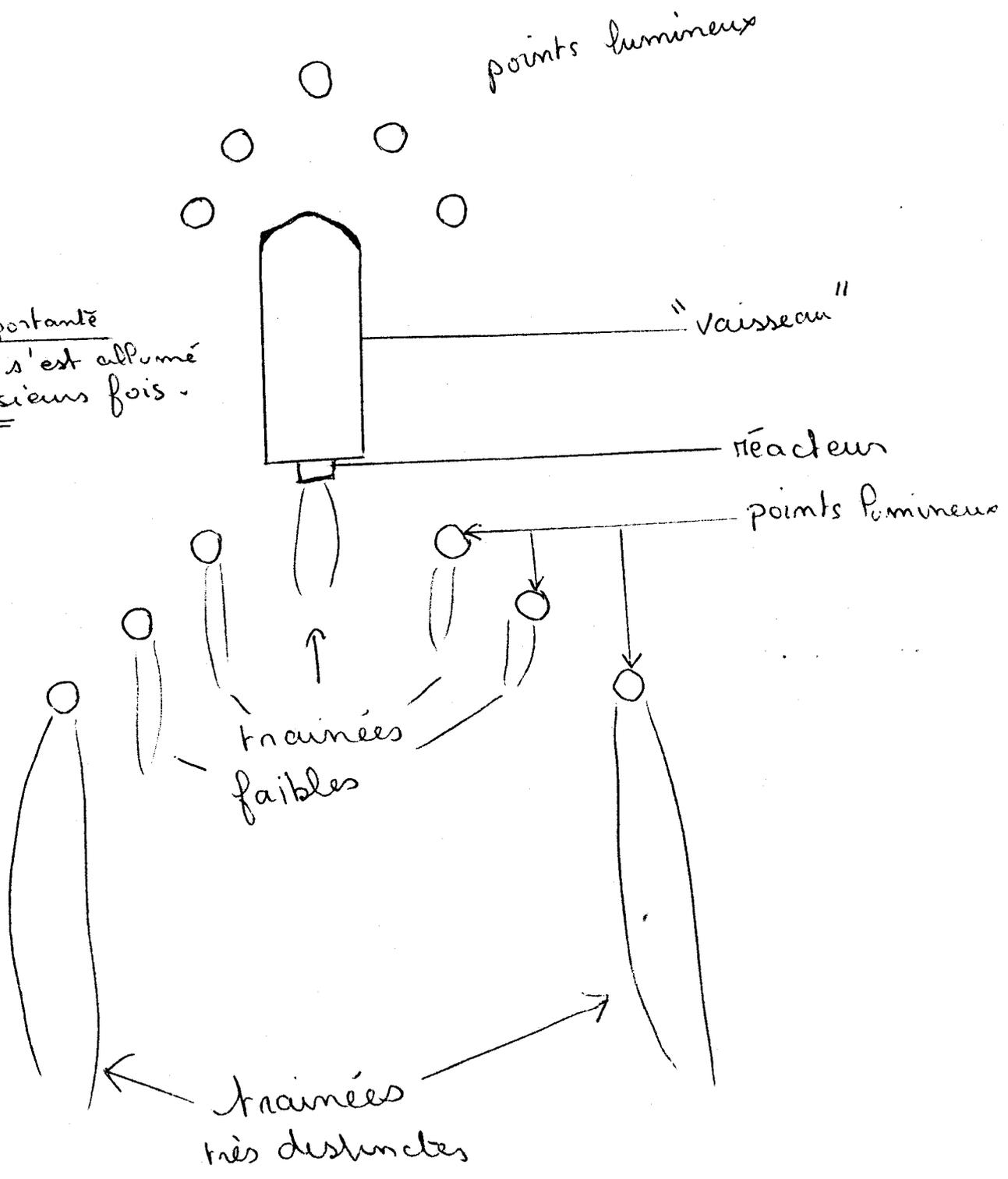
M. H

K

Fait à

, le 7/11/90

Remarque importante
le réacteur s'est allumé
et éteint plusieurs fois.



90307360/4
5 1/1

1
UNITÉ
PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)
P.V. N° 2051/90

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, au bureau de notre brigade nous soussigné(s) P, F, Gendarme à la Compagnie de, en résidence à, A.P.J. vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
F, J
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) M. NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
FILIACTION DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE Marié / 3 enfants.

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE) PROFESSION
demeurant, retraité,

qui nous déclare à 16 heures 30 :-----

Le lundi 5 novembre vers 19 heures je me trouvais rue à, je sortais de la forêt et soudain j'ai aperçu dans le ciel quelque chose de lumineux. J'ai d'abord cru que c'était un avion mais la lumière était trop intense pour que ce soit le cas. Au début je n'ai vu qu'une seule lumière mais au fur et à mesure que cela avançait j'ai vu qu'il y avait plusieurs points. Les trois premiers formaient un espèce de triangle comme pourrait le faire trois avions formant un V mais à l'envers. Derrière il y avait beaucoup plus de points, peut être une quinzaine. Les points qui suivaient n'étaient pas tous à la même hauteur. Les trois points qui précédaient et ce qui suivaient aussi d'ailleurs étaient de couleur blanche ou jaune et ils étaient suivis de traînées rouges. J'ai observé le phénomène environ une minute et la vitesse pouvait être à peu de chose près celle d'un petit avion de tourisme, c'est à dire que cela n'allait pas très vite.-----

En arrivant chez moi j'ai pris ma boussole et la direction du phénomène était d'après mes calculs avec ma boussole du sud ouest au nord est, mais la trajectoire était presque ouest - est.-----

Les points lumineux m'ont semblé être à peu près d'une circonférence environ semblable. je suis incapable de vous dire cette circonférence.-----

Cela ne faisait aucun bruit et j'en suis d'autant plus sûr qu'il n'y avait aucun bruit dans la rue qui aurait pu couvrir celui du phénomène.-----

Concernant la hauteur je ne peux être affirmatif mais j'ai vu ensuite passer des avions de ligne était très largement en dessous de ces avions de ligne. Peut être à la hauteur d'avions de tourisme mais je ne suis pas sûr de ce point.-----

Je ne vois rien d'autre à ajouter à cette affaire.-----

---A, le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à 17 heures 10
---Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : L'A.P.J. :

un mot rayé nul et approuvé.

*Le phénomène était. Trois mots ajoutés et approuvés.